



DOSSIER DE PRESSE

***Création de « l'Agence de développement
MedLink Ports »***

Port de Lyon Edouard Herriot , le mercredi 21 janvier 2015

Contacts presse :

Préfecture : Pascale Savey : 04 72 61 65 27 ou 06 12 32 05 83

MEDLINK PORTS / GPMM : Claire Battédou : 0491 39 42 01 ou 06 73 37 86 12

CNR : Marie-Cécile Grisard : 04 72 00 69 48 ou 06 84 21 17 38

VNF : Nathalie Balland : 04 72 56 59 06 ou 06 74 30 75 91

Sous l'égide de Jean-François CARENCO, préfet coordonnateur du bassin Rhône-Méditerranée, le Grand Port Maritime de Marseille, le port maritime de Sète, CNR, VNF et les ports du bassin Rhône-Saône ont signé ce jour au Port de Lyon Edouard Herriot les statuts d'une nouvelle association « l'Agence de développement Medlink Ports » chargée de promouvoir le transport fluvial de marchandises et de développer l'offre multimodale des plates-formes portuaires sur l'ensemble du bassin.

Les enjeux de la transition énergétique et de la saturation des axes routiers de la vallée du Rhône conduisent les pouvoirs publics à promouvoir le report modal du fret vers les modes de transports massifiés, la voie d'eau en particulier.

L'axe fluvial Rhône-Saône à grand gabarit, les deux ports maritimes de Sète et de Marseille/Fos et les ports fluviaux représentent un atout considérable pour atteindre cet objectif et pour le développement durable des territoires.

Afin de réussir ce report modal, Voies navigables France, la Compagnie Nationale du Rhône, les ports maritimes et l'ensemble des ports fluviaux, ont décidé de renforcer leur coopération en créant « l'Agence de développement Medlink Ports », avec l'objectif de promouvoir le transport fluvial de marchandises et de développer des actions vis-à-vis des donneurs d'ordre et des chargeurs pour que le recours au transport fluvial devienne une évidence.

Cette signature après une période d'expérimentation dans le cadre du Comité des ports mis en place par le préfet coordonnateur du bassin scelle ainsi officiellement la création d'une structure dédiée au quotidien à la promotion et au développement du transport fluvial pour l'ensemble du bassin Rhône-Saône.

Dans le sens du travail déjà engagé lors de la période d'expérimentation l'Etat et les collectivités sont associés à la démarche.

Enfin durant l'année 2015, « l'Agence de Développement Medlink Ports » élargira le partenariat aux acteurs économiques (chargeurs, transporteurs, fournisseurs, associations professionnelles) voulant faire le choix du transport fluvial et du multimodal dans leurs métiers ou souhaitant tout simplement s'associer à la mise en œuvre de projets innovants qui répondent aux attentes sociétales d'aujourd'hui.

4 grands objectifs

Le partenariat construit autour des ports et des gestionnaires de la voie fluviale se veut très opérationnel et permettra aux signataires de :

- **Développer** le trafic multimodal par l'amélioration de la chaîne logistique fluviale en favorisant la **coopération** et les **bonnes pratiques** entre les ports maritimes et fluviaux du bassin Rhône-Saône .

- **Promouvoir** les solutions fluviales et multimodales des ports français du range sud* de l'Europe via une **marque déjà reconnue** internationalement en valorisant d'un point vue de marketing et logistique, sous la bannière « Medlink Ports », l'offre fluviale et multimodale du bassin Rhône-Saône (services des plates-formes portuaires, offre foncière bord à voie d'eau, services de transport disponibles,...)
- **Mener** ensemble une politique active de conquête de nouveaux trafics en coordonnant et en mutualisant leurs actions, notamment en apportant un conseil logistique gratuit aux chargeurs désireux d'utiliser l'offre portuaire du bassin.
- **Faire le lien** avec l'Etat et les collectivités territoriales pour la mise en place de politiques publiques favorisant le recours au transport fluvial et multimodal.

Les actions engagées par l'association

L'association agit dans 3 domaines :

- **Le conseil logistique** : en tant que guichet unique sur le bassin, le conseiller logistique sera en charge de la prospection, accompagnera gratuitement les chargeurs dans leurs projets de logistique et apportera aux ports sa connaissance des filières utilisatrices de la voies d'eau.
- **Services clients et coopération technique** : l'objectif est de mutualiser les compétences pour harmoniser les pratiques et développer un service fluvial de qualité sur l'ensemble du bassin. Des coopérations ont déjà été menées pour les marchandises dangereuses et l'harmonisation des process. De nouveaux projets sont lancés pour améliorer et optimiser la sûreté et sécurité du réseau (MEDLINK SAFE) et le maillage informatique (MEDLINK+)
- **Promotion et Communication** : Medlink Ports vise à promouvoir l'offre multimodale par la présence de ses membres sur des salons, le site internet www.medlinkports.fr. Cette promotion est également assurée à travers une labellisation des chargeurs** utilisateurs de la voie d'eau et des bonnes pratiques (douanières et volumétriques) sur le réseau Medlink. Cette labellisation permet de valoriser ces entreprises sur les supports de communication et presse de Medlink et leur octroie des avantages commerciaux sous condition.

* Ports de la façade méditerranéenne

**Chargeurs déjà labellisés : ADISSEO, CARBONE SAVOIE, GROUPE SEB, SALOMON AMER SPORTS, CIAT, TECUMSEH, ATC, DUCERF, DIM, MICHELIN, BAYER, RENAULT TRUCKS, SOLVAY,

Chiffres clés du bassin Rhône-Saône

Une zone d'intervention qui couvre **4 régions françaises**, ce qui représente 14 millions d'habitants

2 ports maritimes représentés : Sète (Port Sud de France) et Marseille/Fos (Grand Port Maritime de Marseille)

9 ports intérieurs déjà équipés et en activités

Des plateformes industrielles multimodales du bassin Rhône-Saône

Un trafic total **8.5 millions de tonnes manutentionnées et issues de la voie d'eau sur les plate-formes portuaires fluviales et maritimes**

Une activité conteneurs par voie fluviale de **91 500 EVP* (chiffres 2014)**

2600 m linéaire de quai et 460 ha de réserve foncière proposés par les plateformes multimodales pour accueillir les entreprises recourant à la voie d'eau pour leur logistique

* Equivalents vingt pieds

HISTORIQUE

MEDLINK

- Création du partenariat en déc. 2008 entre le GPMM et 8 plateformes multimodales : Pagny, Chalon, Mâcon, Villefranche, Lyon, Valence, Avignon-Le Pontet et Arles.

Et VNF en tant que partenaire (membre honoraire).

- Accueil de nouveaux membres :
 - en 2010 : le port de Vienne Sud, Salaise-Sablons
 - en 2012 : un 2eme port maritime rejoint le partenariat : Le Port de Sète (Port Sud de France).

Statut : Convention de partenariat renouvelée annuellement

COMITE DES PORTS

- Création le 11 juillet 2011 du Comité des ports sous l'égide du Préfet coordonnateur de bassin
 - Mise en place d'une mission de préfiguration d'une agence de développement durant 2 ans financée par les ports fluviaux et maritimes du bassin et les deux gestionnaires du réseau fluvial (CNR et VNF)
 - Décision de créer une structure pérenne chargé de promouvoir et développer l'offre multimodale des plate-formes portuaires du bassin Rhône-Saône sous la marque unique « Medlink Ports »

AGENCE DE DEVELOPPEMENT MEDLINK PORTS (format Association) : 21 janvier 2015

Le point sur les services aux chargeurs proposés par « l'Agence de développement Medlink Ports »

« MEDLINK BUSINESS »

- Labellisation | 10 Chargeurs déjà labellisés ; 3 en cours | Autres acteurs ..
- Conseil logistique gratuit | Valeur ajoutée pédagogie, incitation, relais vers les professionnels de la chaîne logistique
- Guichet unique | Valeur ajoutée simplicité et efficacité
- Eco-calculateur voie d'eau | Valorisation de l'avantage écologique du mode fluvial

« MEDLINK + » Maillage informatique | Transparence | Fluidité | Traçabilité | Anticipation

- Procédures douanières avantageuses | PFM
- Tracing barges et marchandises | mise en service 2016 pour les barges
- Suivi escales nautiques | mise en service 2015

« MEDLINK SAFE » SURETE ET SECURITE DU RESEAU

- Valorisation de la qualité et sécurité du réseau dont OEA
- Coopération marchandises dangereuses
- Coopération technique (manutentions d'engins)

Programme de travail 2015/2016

Filières priorisées | potentiel important + nombreux ports concernés + complémentarités

- 2015 | Biomasse | Colis Lourd
- 2016 | Bois | Recyclage/Déchets
- En permanence | Conteneur

BOIS : Filière dynamique. Concerne de nombreux ports Medlink pour approvisionnements (rondins et plaquettes) en maritime (Sète et Fos) ou fluviomaritime du Sud et du Nord du bassin (Arles, Saône...). Export vers Algérie/Maroc de bois sciés en conventionnel à partir de Arles, Villefranche, Chalon, de Salaise... et en conteneur à partir de Fos.

Parmi les enjeux : Capter les flux de grumes (hêtre et chêne) qui partent vers Anvers et Rotterdam du Nord de la Saône.

COLIS LOURD : Potentiel important (contraintes par la route). Concerne tous les ports en plus de Lyon, Chalon et Arles ; marges intéressantes sur ces opérations pour les ports.

Parmi les enjeux : Capter des marchés très orienté Range Nord. Cible également sur les colis inférieurs à 40 t en conteneurs « flat » avec accès maritimes par les ports Medlink.

Prospection | Cycle semestriel

→ Objectifs :

Guide
Filière

- Caractérisation de la filière
- Identification des acteurs clefs : prescripteurs, prospects, clients
- Rencontre de ces acteurs et reporting associé
- Forces & faiblesses du réseau Medlink sur la filière concernée
- Recommandations : Infrastructures | Services clients | Promotion | Prospection

Ateliers chargeurs | ou autres prescripteurs de ces filières

→ Fondé sur l'approfondissement par filières, clôturant le cycle pour engagement opérationnel

Les partenaires de MedLink Ports

Port de Pagny



C'est en 1992 que l'aménagement d'une plateforme trimodale a été engagé à Pagny en tant qu'opération de développement et de valorisation du futur canal à grand gabarit Saône-Rhin, dont la réalisation est confiée à la Compagnie Nationale du Rhône.

Le port de Pagny est situé au point de convergence de grandes infrastructures de transport européennes et à l'extrémité nord de l'axe fluvial Rhône-Saône. Il est localisé sur le TECHNOPORT de PAGNY de plus de 150 hectares :

- Surface de 150ha dont 100ha tri-modal et 50 à 100ha bi-modal
- Quai : 8000m² - zone de stockage aménagé 35.000m² (zone terre-plein enrobé, et terminal conteneurs)
- 100 m de quai extensibles avec rampe RoRo
- Zone MADT
- Outillage : 1 grue portuaire 45 T, 1 grue hydraulique, 1 chargeur à godet, trémie pour vrac
- Autres : pont bascule mixte routier-ferroviaire
- Site sécurité et clôturé avec vidéo surveillance

Infrastructures et Services :

- 1 terminal privé céréalier trimodal
- 1 entrepôt logistique de 24 000 m² à proximité
- 1 faisceau ferroviaire pour accès au port

Trafic 2014 : 140 KT dont 70 KT par voie fluviale

La SAS PAGNY TERMINAL, constituée des CCI de Côte d'Or, du Jura, de Saône et Loire et du GPMM, gère et administre la plateforme portuaire multimodale de Pagny. Aujourd'hui, la direction de Pagny Terminal est assurée par la CCI de Saône et Loire, et l'exploitation confiée au service portuaire APROPORT.

Port de Chalon sur Saône



APROPORT - PORT DE CHALON-SUR-SAÔNE : Situé sur l'axe Rhône-Saône, à deux jours maximum par voie fluviale des ports maritimes de Marseille-Fos et Sète, embranché au réseau ferroviaire, l'activité de Chalon est principalement axée sur l'agroalimentaire, les engrais, les céréales, la chimie, la distribution, les conteneurs et la manutention de colis lourds, grâce à un poste à colis lourds de 1 000 T.

Créée en 1978, la plate-forme multimodale de Chalon sur Saône est implantée en zone périphérique au sud de Chalon, sur les communes d'Epervans/Saint Marcel, dans le prolongement de la zone industrielle Sud de Chalon :

- port sud : 55 ha - réserve foncière disponible
- longueur quai : 600 m
- longueur voie ferrée gérée embranchement particulier ITE : 11 km
- stockage : 7.600 m²
- terre-pleins : 68.000 m², dont 35.000 m² en terminal conteneurs
- bureaux - atelier - locaux sociaux
- outillage : 1 grue portuaire de 35T, 3 grues hydrauliques de 11T, 3 porte conteneurs de 45T, 3 chargeurs à godet, chariots élévateurs, bandes transporteuses...
- autres : 3 locotracteurs dont 1 engin agréé RFN et 1 rail route, 2 ponts bascule routier, 2 remorques porte-conteneurs
- Services spécifiques :
 - Un poste à colis lourds de 1.000 tonnes
 - Le port de Chalon Sud dispose, comme à Mâcon, de l'autorisation de circuler sur le réseau ferré national avec ses propres moyens humains et matériels pour assurer la traction des trains entre la gare de Chalon et le port Sud de Chalon.
- Douane : zone banalisée sous douane en entrepôt et sur terre-plein – Centre de dédouanement à 2 km du Port Sud
- Démarche qualité ISO 9001 version 2008, garantissant la performance et la qualité de nos prestations, à toutes les étapes de notre activité
- Démarche HACCP répondant aux exigences en matière de sécurité et d'hygiène alimentaire imposées par la réglementation européenne et garantissant la traçabilité de la marchandise à nos clients

Traffics 2014 : 1,5 Million de tonnes, dont 550 KT par voie fluviale

Activité conteneurs : 27 000 EVP traités entrées/sorties sur le terminal du Port Sud de Chalon

Port de Mâcon



APROPORT - PORT DE MÂCON : A 60 km au nord de Lyon et à 150 km de Genève, l'activité portuaire s'étend sur une superficie de 28 ha. Elle concerne plus particulièrement les secteurs de l'agroalimentaire, les produits manufacturés, les conteneurs et le vrac. Le port propose également le stockage de produits à recycler et la manutention de produits métallurgiques.

Créée en 1970, la plate-forme multimodale de Mâcon est implantée en zone périphérique de Mâcon, attenante à la zone industrielle :

- superficie : 28 ha - réserve foncière disponible
- longueur quai : 400 m
- longueur voie ferrée gérée – embranchement : particulier ITE : 9 km
- stockage : 12.400 m²
- terre-pleins : 48.000m² dont 25.000m² en terminal conteneurs
- bureaux - atelier - locaux sociaux
- outils de manutention : 1 grue portuaire de 64 T, 2 grues hydrauliques de 11 T, 3 porte-conteneurs de 40 et 45 T, 2 chargeurs à godet, chariots élévateurs, bandes transporteuses...
- autres : 3 locotracteurs dont 1 engin agréé RFN et 1 rail route, 2 ponts bascule routier, 1 remorque porte-conteneurs
- Douane : Zone banalisée sous douane en entrepôt et sur terre-plein - Centre de dédouanement sur le site portuaire
- Services spécifiques : le port de Mâcon dispose de l'autorisation de circuler sur le réseau ferré national avec ses propres moyens humains et matériels pour assurer la traction des trains entre la gare de Mâcon et le port de Mâcon.
- Démarche qualité ISO 9001 version 2008, garantissant la performance et la qualité de nos prestations, à toutes les étapes de notre activité.
- Démarche HACCP répondant aux exigences en matière de sécurité et d'hygiène alimentaire imposées par la réglementation européenne et garantissant la traçabilité de la marchandise à nos clients

Trafic 2014 : 1,7 Million de tonnes dont 0,500 Million de tonnes par voie fluviale

Activité conteneurs : 35 000 EVP traités entrées/sorties sur le terminal du Port de Mâcon

Port de Villefranche



un équipement



Le port Nord de Lyon spécialisé vrac et colis lourds !

Idéalement situé, la plate-forme logistique portuaire de Villefranche-sur-Saône offre à ses utilisateurs un vaste choix de solutions multimodales : ferrée, routière, fluviale et fluviomaritime. S'appuyant sur une politique d'investissement ambitieuse le port de Villefranche-sur-Saône apportera toujours une solution sur mesure pour la manutention de vos produits : engrais, sables, graviers, céréales, métaux, sels, bois ou encore de colis lourds.

- Zone portuaire de 24 ha en embranchement trimodal - 40 ha à 5 ans
- 6 500 m² d'entrepôts
- 30 000 m² de stockage extérieur – extension de 7 000 m² prévue
- 350 ml de quai – extension de 100 ml prévue
- Dalle colis lourds
- outillage : 2 pelles hydrauliques Liebherr A944 HD 744
- manutention : chariots élévateurs, chargeurs dont deux avec peson, sauterelles, bandes transporteuses, trémies, goulotte, un pont-bascule
- 1 terminal privé céréalier trimodal
- 1 faisceau ferroviaire pour accès au port
- longueur voie ferrée gérée – ITE : 12 km

Trafics 2014 : 1 545 609 T dont 702 238 T par voie fluviale.

Connexion directe avec les pays du bassin Méditerranéen en navire fluviomaritime

Port de Lyon – Lyon Terminal



Première infrastructure réalisée par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), concessionnaire du fleuve, le port de Lyon Edouard Herriot s'étend sur 184 hectares à la confluence du Rhône et de la Saône. Au service du développement de la métropole, le port de Lyon est une plate-forme logistique multimodale qui combine 5 modes de transport, accueille 70 entreprises recourant à la voie d'eau et assure une transition dans la chaîne logistique entre les territoires et la mer.

Près de 90% du trafic de conteneurs sur le Rhône provient du Port de Lyon, doté dès 1993 d'une activité de manutention de conteneurs et colis lourds gérée par Lyon Terminal, filiale de CNR à 64%. Pour favoriser le développement du transport fluvial, CNR a réalisé un second terminal à conteneurs en 2007.

Infrastructures et services :

- Linéaire de quais : T2 = 200m, T1 = 300m
- 3200 m de linéaire ferroviaire sur les terminaux et 12 voies au faisceau
- 2 portiques (fixe et mobile – capacité 250t et 70t) et 1 grue mobile (33t à 18m)
6 stackers + 7 chariots élévateurs
- Surface de stockage : 20 hectares
- Un centre de vie, espace de services de 10 000 m² dédié aux entreprises clients et usagers du Port. Il accueille en 2015 un simulateur de navigation pour la formation des navigants

Chiffres clés 2014 :

Trafic global : 11,1 MT (+2%) dont 1,6 MT par voie d'eau

257 000 EVP manutentionnés (+20%) dont 90 000 par le fleuve et 40 000 par le fer par Lyon Terminal ; 489 000 EVP sur l'ensemble du Port de Lyon (y compris containers vides)

Lyon Terminal certifié OEA

Déploiement INLAND+ (logiciel communautaire portuaire et douanier)

1 300 emplois générés

Port de Vienne sud Salaise Sablons



Le port de Vienne Sud Salaise/Sablons, en Isère, est une plate-forme logistique multimodale sur l'axe fluvial Rhône-Saône qui génère l'un des plus importants tonnages. À partir du port, la réception et l'expédition de marchandises est facilitée ! Tous les moyens de transport sont possibles : le port peut mettre à votre disposition :

- Des magasins généraux d'une surface de plus de 6 000 m²
- Une surface de stockage extérieur de 60 000 m² ; extension prévue : 30 000 m²
- Une rampe RO RO
- Un silo d'une capacité de 13 000 T
- Une dalle Colis lourd
- L'outillage :
 - Pelles hydrauliques Liebherr
 - manutention : chariots élévateurs, engins type choueus équipés de peson
 - Locotracteurs rail-route
 - Reachstackers

Des services clients performants :

- Accompagnement administratif complet
- Suivi et la traçabilité des commandes au travers d'un logiciel spécifique
- Transformation des produits : passage d'un produit brut au produit fini (criblage, broyage...)
- solutions variées de conditionnement : ensachage, palettisation, étiquetage.

Une traction ferroviaire sur mesure :

Grâce à son ITE de 3 voies de 450 mètres, le Port propose à l'ensemble des entreprises de la zone industrialo-portuaire embranchées fer :

- la livraison des trains grâce à la gestion en propre de locotracteurs,
- le déplacement des wagons au sein des sites de production,
- le déchargement sur site.

Traffic 2014:

Des flux directs avec l'Europe du Sud, l'Europe de l'Est, les Pays du Maghreb

Tonnage traité : plus de 800 KT répartis en trois tiers fluvial-route-fer.

Chantier ferroviaire intermodal de trafic de conteneurs : plus de 4500 UTI traitées

**Implantation quadri-modale stratégique au centre des axes :
LYON/MARSEILLE/GRENOBLE**

Port du Sillon Alpin

- 12 hectares dans le port et 40 hectares à proximité
- 340 m de linéaire de quai
- **1 terminal conteneur** sécurisé au statut MAD (2 ha)
Services : manutention, stockage, dépotage, empotage, réparation, lavage
- **1 terminal vraquier** (6 ha)
- **1 terminal céréalier** silo capacité 13 500 m³
- **1 terminal transport combiné rail/fleuve/route** sécurisé (3 ha) Réception de trains complets et wagons isolés
Desserte ferroviaire sur 7 kms de voies avec engin de traction
Faisceau portuaire de 4 voies de 420 ml et 1 voie de 400 ml pour transbordement direct fleuve/rail
- **Stockage extérieur ou intérieur**
Dont 6 400 m² d'entrepôts couverts
et 1 bâtiment de 2 400 m² entrepôt sous douanes
- **Outillage :**
 - 1 grue - capacité 85 tonnes*
 - 1 pont roulant - capacité 8 tonnes*
 - 1 pelle - capacité 12 tonnes*
 - 2 stackers*
 - Chariots élévateurs, chargeuses ...*
- **Unité de séchage, étuvage des bois** : traitement NIMP15 des bois de calage et emballage
- **Bureau des Douanes** sur site : statut de port maritime
- **Certification des prestations : ISO 9001 version 2000 depuis 2003**

Trafic 2014 :

14 000 EVP dont 50 % en mode fluvial
380 000 tonnes produits vrac et semi conditionnés
traction ferroviaire 2000 wagons.

Le Port d'Avignon le Pontet est situé au cœur de la Provence, au nord d'Avignon, et dessert une zone de chalandise majeure (Vaucluse, Nord Bouches du Rhône, Est du Gard et Alpes de Haute Provence).

Majoritairement dédié aux marchandises en vrac, sables et graviers, produits pour l'agriculture, minerais notamment, le port offre aux opérateurs et donneurs d'ordre un service qualitatif, fiable et sûr.

- Le port public est d'une surface de 8 ha.
- La zone portuaire est située au cœur d'une zone de 19 hectares, et comporte de nombreuses entreprises des secteurs du transport et de la logistique, et des entreprises majeures telles que la société Européenne des Produits Réfractaires (SEPR), SNPE Chimie, les Grands Moulins de Paris.
- 1 quai de 140 m à 9 m NGF.
- Outillages verticaux : 2 grues sur rails, 1 pelle hydraulique, trémies, goulotte de chargement.
- Outillages horizontaux : chariots élévateurs, chargeur sur pneus.
- Stockages extérieurs : 17 000 m².
- Entrepôts publics de stockage conventionnel : 1200 m².

Trafic 2014 : Tonnage total : 450 000 tonnes

Tonnage par voie d'eau 220 000 tonnes

Port d'Arles



Le Port d'Arles est le premier port fluvial en aval sur l'axe Rhône-Saône. Bénéficiant de conditions nautiques exceptionnelles entre la mer et Arles, le port accueille les navires fluvio-maritimes de 3000 tonnes. Le port offre aux chargeurs et aux armateurs souplesse, fiabilité et qualité des prestations de manutention.

- le port public : 11 ha.
- La zone portuaire Compagnie Nationale du Rhône (CNR) est de 54 ha avec 15 ha disponibles, embranchés route et fer
- 9 200 m² de surface de bord à quai et 32 000 m² en deuxième zone.
- 480 ml de quais.
- Outillages verticaux : 1 grue sur rails de 15 t à 30 m, 1 grue sur pneus de 16 t à 35 m et 40 t à 19 m, 1 grue hydraulique de 7 t à 15 m.
- Outillages horizontaux : 8 chariots élévateurs, 1 chariot porte conteneurs de 44 t, 1 chargeur sur pneus de 6 m³, 1 chargeur sur pneus de 4 m³, 3 chouleurs.
- Entrepôts stockage vrac : 1 300 m².
- Entrepôts stockage conventionnel : 2 400 m².
- Entrepôts sous douane.
- Centre d'affaires avec location de bureaux.

Trafic 2014 : 496 kt dont 287 kt par voie fluviale.

Le Port de Marseille-Fos fait partie des rares ports à disposer de la quadri-modalité : route, fer, fleuve et pipe-lines. Ainsi, avec son positionnement géographique, ses infrastructures maritimes et la variété de ses pré/posts acheminements, le Port de Marseille est une véritable porte sud de l'Europe pour ses échanges avec le reste du monde. Ci-dessous les terminaux accessibles par mode fluvial :

- **Terminaux à conteneurs de Fos**
 - **« Terminal de Méditerranée » :**
opérateur de manutention : Eurofos – 1600 m de quai, 80 ha de terre-pleins
8 portiques dont 2 super post panamax ; capacité de 1 200 000 EVP
 - **« Seayard Terminal » :**
opérateur de manutention : Seayard - 800 m de quai, 50ha de terre-pleins
5 portiques dont 2 super post panamax ; capacité de 800 000 EVP
- **Terminal conventionnel Sosersid**
- **Quai à marchandises diverses de Brûle Tabac** - Superficie 21ha - Desserte terrestre trimodale
- **Terminal céréalier de Tellines-Gloria** - Superficie 16ha - Desserte terrestre trimodale
- **Terminal marchandises diverses et petits vracs de Caronte** - Installations concédées - Superficie 217 350 m² - Desserte terrestre trimodale
- **Terminal vracs liquides de Lavéra** - Desserte terrestre quadrimodale
- **Terminal minéralier** - Superficie 40ha - Desserte terrestre trimodale

Le trafic global 2014 du port de Marseille-Fos s'élève à 78,4 millions de tonnes.

Vracs liquides 47 Mt ;

Vracs solides : 13 MT ;

Marchandises diverses : 17,7 MT avec 1,1 MEVP (+10% sur Fos-sur-Mer)

Trafic fluvial 2014 : 3,2 MT(+4%) ; 96 KEVP (+22% par rapport à 2013) soit une part modale de 8,4% sur Marseille et Fos. 30% des conteneurs en provenance ou à destination des régions Rhône Alpes et Bourgogne empruntent le fleuve.

Port de Sète, Sud de France



Le port de Sète, propriété de la Région Languedoc Roussillon depuis 2007 est le second port français en eau profonde sur la façade méditerranéenne et bénéficie d'une position stratégique au carrefour des principales routes maritimes Est-Ouest / Nord-Sud.

L'accessibilité de son territoire est largement facilitée par sa multimodalité : route, fer et fleuve.

La voie d'eau à travers le canal du Rhône à Sète permet au port de Sète d'avoir accès à un hinterland éloigné de plus de 600km allant jusqu'en Bourgogne et en Franche Comté. La modernisation de ce canal portée par la Région et VNF prévoit de massifier et fluidifier les trafics en faisant passer la capacité d'emport de 1 200 t actuellement à 2500 t à l'horizon 2018.

Trafics 2013 :

Trafic total : 3,4 MT dont : 1,6 MT de vracs liquides, 1,3 MT de vracs solides, 0,5 MT marchandises diverses.

Escales : 1 066 dont 230 escales fluviales.

Surfaces : 10 terminaux spécialisés sur 135 ha et 722 ha de plan d'eau

Quais : 21 postes à quai (5 000 ml) sur 6 bassins dont 2 postes à péniches

2 quais en construction :

Quai H 467m de long pour 13,5m TE (livraison 2016)

Môle Masselin : 2 postes à quais de 225m (livraison 2015)

Stockage : 80 000 m² d'entrepôts privés et publics

Terre pleins : 250 000m² pour le stockage de marchandises conventionnelles, vracs, roulants..

Outillages : 2 portiques à conteneurs, 1 grue mobile de 120 t, 1 grue 40t à 36m, 1 grue 15 t à 32m, 4 grues 10t à 23m, 3 grues 8 t à 25m, 2 grues 20t à 42m, 2 grues 20 t à 30m, un bypass pour le chargement des barges...)

Trafic fluvial : 350 KT

Investissement Régional : 300 M € (2007 – 2016)

Investissement privés : 130 M € (2007 – 2011) (silo à céréales, terminal fruitier, terminal cimentier, plateforme automobile, terminal à conteneurs...)

Investissement modernisation du canal du Rhône à Sète par la Région : 30 M € (2007-2013).



CNR, au coeur du développement du transport fluvial

Concessionnaire du fleuve et aménageur des territoires qu'il traverse, CNR poursuit un double objectif de développement du transport fluvial et d'amélioration de la qualité de service et de sécurité aux navigants sur ses 18 plateformes industrielles multimodales, dont le Port de Lyon Édouard Herriot, premier port du bassin Rhône-Saône et sur les 330 km de voie navigable entre Lyon et la Méditerranée.

Actuellement, **230 clients industriels et logisticiens, représentant 4 500 emplois directs, sont implantés sur ses plateformes industrielles et sites d'activités.** Par ailleurs, CNR met à la disposition des entreprises recourant à la voie d'eau un **réseau de quais publics** qui maille le territoire rhodanien (1 tous les 20 à 30 kms) et 880 ha de terrains multimodaux dont **220 ha de réserve foncière.**

CNR favorise l'intermodalité par la **requalification de ses sites industriels et portuaires historiques, afin d'adapter l'offre de services aux besoins actuels du monde économique et par la création de nouvelles infrastructures** en partenariat avec les acteurs locaux. Elle a investi depuis 2004, dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général, 168 millions d'euros pour le transport fluvial et engage 30 millions d'euros dans le cadre de son 3^{ème} plan (2014-2018) : extension du quai nord du port public d'Arles ; aménagement du nouveau port public du Pouzin en Ardèche...

Elle agit également pour **le bénéfice des navigants** avec de nouveaux services en termes d'information, de sécurité et de formation: information en continu sur les conditions de navigations sur Inforhône ; amélioration du temps d'éclusage et de la sécurité avec le Centre de Gestion de la Navigation, formation des bateliers avec le simulateur de navigation...

CNR en bref

CNR est le 1^{er} producteur français d'énergie exclusivement renouvelable. Elle produit et valorise en moyenne annuelle plus de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, elle maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que des collectivités locales détiennent plus de 50% des actions et GDF-SUEZ, actionnaire de référence, 49,97%.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante de son modèle de développement, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité. Depuis 10 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit.

Navigation sur le Rhône et transport fluvial (chiffres 2014)

- 1,223 milliard de tonnes par km transportées
- 5,33 millions de tonnes transportées
- 95 542 EVP (+16%)

Créé en 1991, VNF est depuis 2013 un établissement public administratif (EPA) du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Organisé en 7 directions territoriales (DT) autour de la direction générale, il est placé sous l'égide d'un Conseil d'administration composé de professionnels du secteur fluvial, de représentants de l'État et de représentants des personnels.

Les missions de VNF :

- Exploiter, entretenir, maintenir, améliorer, étendre le réseau fluvial
- Promouvoir, développer le transport fluvial et contribuer au report modal.
- Assurer la gestion hydraulique des voies
- Concourir au développement durable et à l'aménagement du territoire.
- Préserver la biodiversité et la continuité écologique.
- Gérer et exploiter le domaine public confié par l'État.
- Conserver le patrimoine et valoriser le domaine public fluvial.
- Promouvoir le tourisme fluvial et les activités nautiques.
- Apporter un appui technique aux autorités de l'État en matière de police de la navigation.

6700 kilomètres de fleuves, rivières et canaux confiés à VNF :

- 4 100 km de réseau principal, dédié en priorité au trafic de marchandises (fret) :
 - 2 000 km de réseau à grand gabarit (praticables par les bateaux transportant de 1 000 à plus de 3 000 tonnes de marchandises) ;
 - 2 100 km de réseau à petit gabarit pour les bateaux de capacité inférieure (voies connexes).
- 2 600 km de réseau secondaire à petit gabarit, à exploitation saisonnière et surtout tourné vers la plaisance.

VNF, c'est également 40 000 hectares de domaines foncier,

Avec près de 4 000 ouvrages d'art (écluses, pentes d'eau, barrages, etc.) et 2 500 bâtiments (administratifs ou d'exploitation, maisons éclusières...) que l'établissement s'attache à entretenir et à valoriser.

Le réseau de la Direction territoriale Rhône Saône se compose de 1200 km de voies fluviales. Le périmètre d'action de la Direction Territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France (DTRS) concerne 5 régions et 18 départements correspondant au quart Sud Est de la France.